10 commandements du randonneur

Numérote correctement chaque texte pour l'associer au dessin correspondant.

……. Eviter de faire du feu dans les régions à risque.

……. Ne laisser ni trace de son passage, ni déchets.

……. Tenir les chiens en laisse car ils peuvent provoquer des dommages aux troupeaux domestiques et à la faune sauvage.

……. Respecter la règlementation de l'accès à certaines réserves et zones centrales des parcs naturels régionaux et nationaux.

……. Ne pas boire l'eau des rivières, même en montagne. Sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

……. Se renseigner auprès des communes sur les périodes de chasse. En effet, certains itinéraires peuvent être dangereux.

……. Etre discrets. On n'est jamais seul à fréquenter les chemins. Penser aux autres et aux animaux que l'on effarouche.

……. Apprendre à connaître la flore et la faune, surtout dans les espaces sensibles, et comprendre pourquoi il convient de les respecter.

……. Ne jamais oublier de refermer clôtures et barrières derrière soi. Ne dégrader ni les clôtures, ni les plantations. Ne pas déranger les animaux domestiques ou les troupeaux.

……. Respecter le tracé des sentiers et ne pas utiliser de raccourcis, surtout dans les milieux sensibles à l'érosion comme les montagnes : on limite ainsi le piétinement de la végétation et la constitution de rigoles d'érosion.